

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS DAMES
PHASE INTER REGIONALE**

**SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016
AU GOLF DE SAINT CAST (22)**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Dames.

Pour les équipières : voir le règlement général

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Forme de jeu préconisée :

Le nombre d'équipe sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuve sur 2 jours :

4 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale :

Selon le quota fédéral accordé en 2016 pour l'inter région Ouest, les **2 meilleures équipes** du classement final de l'épreuve monteront en 3^{ème} Division Nationale (voir Vade-mecum 2016)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscriptions : **220 Euros par équipe**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.